

Qu'est-ce que le « César des lycéens 2019 »

La Cérémonie des César récompense les talents et les œuvres françaises qui ont marqué l'année cinématographique écoulée. Chaque année, les membres de l'Académie des César distinguent celles et ceux qui leur ont paru les plus remarquables dans les nombreux métiers du cinéma : réalisation, scénario, musique, interprétation, montage, image, costumes, décors, son... Les César assurent ainsi visibilité, émulation et dynamisme dans un secteur de la création fondamentale pour le rayonnement culturel français en Europe et dans le monde.

Pour fédérer les jeunes générations autour du cinéma français et continuer à en faire un mode d'expression privilégiée de leur créativité, **l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et le ministère de l'Éducation nationale s'associent pour mettre en place le "César des lycéens"**; aux prix prestigieux qui font la légende des César (Meilleur Film, Meilleure Réalisation, Meilleure Actrice, Meilleur Acteur, etc.) s'ajoute à partir de 2019 un "César des lycéens", remis à l'un des sept films nommés dans la catégorie "Meilleur Film".

Ce nouveau Prix s'inscrit dans l'engagement des ministères de l'éducation nationale et de la culture en faveur de l'accès à tous les élèves à une éducation artistique, culturelle et sensorielle de qualité. Il enrichit les différents dispositifs d'éducation au cinéma existants : Ecole et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma, Prix Jean Renoir des lycéens et création de Cinema.lesite.tv qui permet aux professeurs de présenter et de diffuser des films du patrimoine ; Il vient aussi renforcer la place du cinéma et l'éducation à l'image dans la formation des élèves.

Publics concernés

Le concours est ouvert aux classes de terminales des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels de toute la France.

Objectifs pédagogiques

- Faire participer les élèves à un évènement culturel majeur en leur permettant d'affirmer un choix réfléchi ;
- Leur permettre de se familiariser davantage pour la création cinématographique contemporaine française ;
- Développer leur esprit critique et leur jugement ;
- Partager leur sensibilité cinématographique avec le public.

Participer au « César des lycéens 2019 »

➤ La sélection des élèves jurés

Le professeur référent doit renseigner un formulaire d'inscription en ligne avant jeudi 20 décembre 2018 :

La direction générale de l'enseignement scolaire, en lien avec l'inspection générale, étudieront les critères qui présideront au choix des classes retenues sont :

- l'existence d'un enseignement "cinéma" dans l'établissement ;
- la richesse des projets cinématographiques de l'établissement ;
- le partenariat de l'établissement avec une salle de cinéma ;
- la qualité des installations de projection dans l'établissement.

➤ **Le visionnage des films et le travail en classe**

A partir de l'annonce des sept films en lice pour le "César du Meilleur Film", soit mercredi 23 janvier 2019, les lycéens pourront visionner ces films avec leur professeur référent, de préférence dans une salle de cinéma ou à défaut en vidéo-projection à partir d'une plateforme dédiée. L'organisation des temps de visionnages est laissée à l'appréciation des chefs d'établissement.

À la suite de chaque projection, le professeur organise une séance de discussion et de réflexion afin de permettre qu'au sein de chaque classe, éventuellement d'une classe à l'autre, les lycéens échangent leur point de vue, partagent leur expérience de spectateur, défendent leur goût.

La mobilisation des professionnels du cinéma ou des partenaires culturels des classes est bienvenue pour accompagner les lycéens dans la maturation et l'affirmation de leur choix.

➤ **Le vote des élèves**

Le vote s'effectuera à partir d'une plateforme sécurisée, avec un code personnalisé à l'intention du professeur référent. Chaque professeur référent dispose d'un code personnel qui lui permet de saisir le vote de ses élèves. Chaque élève dispose d'une voix.

Le scrutin est ouvert du 1^{er} février au vendredi 22 février 2019 à 16h00 précise

La confidentialité du vote est assurée avec la même rigueur que le vote des membres de l'Académie.

➤ **La cérémonie de récompense du Lauréat**

Lundi 25 février 2019, le nom du film lauréat du « César des lycéens 2019 » sera révélé par un communiqué de presse.

Le « César des lycéens » sera remis par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et le président de l'académie des César, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne mercredi 13 mars 2019.

À l'occasion de cette remise, sera organisé un débat entre des lycéens jurés et l'équipe du film lauréat. Les modalités de venue à Paris pour cette cérémonie seront précisées ultérieurement.

Calendrier

Du lundi 19 novembre au mercredi 19 décembre 2018	Candidature des classes par l'enseignant référent, via le formulaire en ligne : http://eduscol.education.fr/cid129947/cesar-des-lyceens.html
Jeudi 10 janvier 2019	Information par courriel des classes retenues pour constituer le jury des « César des Lycéens 2019 »
Mercredi 23 janvier 2019	Conférence de presse de l'Académie des César annonçant des nominations Journée de réunion à Paris des professeurs référents des classes retenues comme jurés (lieu et horaires communiqués ultérieurement)
Début février	Diffusion des fiches de présentation de chaque film auprès des professeurs référents.
Du vendredi 1^{er} février au vendredi 22 février 2019	Visionnage des films, débats en classe et vote sur la plateforme dédiée. <u>Attention : les votes seront clos vendredi 22 février à 16h00</u>
Vendredi 22 février 2019	44^e Cérémonie des César
Lundi 25 février 2019	Annonce du film lauréat du « César des lycéens 2019 » par communiqué de presse.
Mercredi 13 mars 2019	Cérémonie de remise du « César des lycéens 2019 » par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et le président de l'académie des César, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne (horaires et modalités de venue des élèves communiqués ultérieurement).

Pour toute information complémentaire

@ Page dédiée Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid129947/cesar-des-lyceens.html>

@ Contact pour toute question :

cesardeslyceens@education.gouv.fr